

## Premier tableau à remplir par toutes les communes:

Critères	- 1 points	0 point	+ 1 point	+ 2 point	+ 3 points	Evaluation initiale	Commentaires	Evaluation suivante (T+2)
Manifestations d'engins rapides à moteur sur le territoire	Oui	Oui mais information sur PELAGOS et ses enjeux organisée par la Commune durant l'épreuve	Oui mais délibération du Conseil municipal contre	Non	Non et délibération du Conseil municipal contre			
Relais élu	Pas de relais élu	Relais élu désigné mais inactif	Un relais élu sensibilisé aux mammifères marins et actif	Un relais élu formé et actif	Plusieurs relais élus formés et actifs			
Décision municipale favorable prise pour les mammifères marins ou tenant compte de ces animaux	Non durant les trois dernières années	Moins de deux fois dans les 3 dernières années	Deux fois dans les trois dernières années	Une fois par an	Plus de deux fois par an			
Diffusion des dépliants PELAGOS sur le territoire communal	Non	Un site parfois	Un site ; toujours achalandé	Plusieurs sites ; toujours achalandés	Tous accueils portuaires, toutes mairies annexes, tous offices du tourisme ; toujours achalandé			
						<b>Evaluation pour les communes de moins de 2000 habitants (de -4 à +12)</b>	<b>0</b>	

## Complément pour les communes de plus de 2000 habitants

Relais administratif	Pas de relais administratif dans la commune	Relais administratif désigné mais inactif	Un relais administratif sensibilisé aux mammifères marins et actif	Un relais administratif formé et actif	Plusieurs relais administratifs formés et actifs			
Action de formation/sensibilisation de élus/personnel communal aux mammifères marins	Pas de formation/sensibilisation durant les trois dernières années	Moins de deux formations/sensibilisations dans les 3 dernières années	Pas tous les ans	Tous les ans et inférieur à 1% de l'effectif total	Tous les ans et supérieur à 1% de l'effectif total			
Participation aux actions à vocation scientifique relatives aux mammifères marins (transmission des informations sur les observations et les échouages, appui éventuel des agents communaux aux équipes PELAGOS sur site, etc.)	Refus non motivé de transmission d'information, d'appui ou d'aide. Pas d'échange avec PELAGOS ou rétention d'information sur la question.	Absence d'appui ou d'échange sur la question.	Appui et échanges occasionnels. Transmission annuelle des informations après sollicitation par PELAGOS	Appui sur le terrain. Echange téléphonique en fin d'année, à l'initiative du référent technique de la commune, pour faire un bilan des observations ou de tout événement relatif aux mammifères marins sur le territoire communal.	Appui systématique sur le terrain. Transmission chaque fin d'année à PELAGOS d'une synthèse des observations et de tout événement relatif aux mammifères marins sur le territoire communal			
Panneau d'information (ou expositif appartenant à la commune) sur PELAGOS	Non	Un site saisonnier	Un site permanent	Plusieurs sites permanents	Tous accueils portuaires, toutes mairies annexes, tous Offices du Tourisme ; permanent			
Opération grand public organisée sur le littoral ou sur PELAGOS avec une place significative accordée aux mammifères marins	Non durant les trois dernières années	Moins de deux fois dans les 3 dernières années	Au moins une fois par an et nombre total de participants inférieur à 5% du nombre d'habitants	Au moins une fois par an et nombre total de participants compris entre 5% et 50% du nombre d'habitants	Au moins une fois par an et nombre total de participants supérieur à 50% du nombre d'habitants			
Opération de sensibilisation de scolaires organisée avec pour objet majeur ou principal PELAGOS ou les mammifères marins	Non durant les trois dernières années	Moins de deux fois dans les 3 dernières années	Au moins une fois par an et nombre total d'élèves inférieur à 10% d'un cursus maternelle/primaire de la commune	Au moins une fois par an et nombre total d'élèves compris entre 10% et 90% d'un cursus maternelle/primaire de la commune	Au moins une fois par an et nombre total d'élèves supérieur à 90% d'un cursus maternelle/primaire de la commune			
						<b>Evaluation pour les communes de plus de 2000 habitants (de -10 à +30)</b>	<b>0</b>	